

Ces produits ont été classés à la Baie St-Paul, par M. Abel Raymond, propagandiste avicole Fédéral, et reçus pour la vente, par M. Raoul Dumaine, de la Coopérative Fédérée.

L'organisation a bien marché et la vente a rapporté le succès que vous savez: trois chars de dindons classifiés 93%, No 1, ont rapporté aux cultivateurs 40½c la livre.

POOL DE BLUETS DU LAC ST-JEAN

Au début de la présente saison, nous avons travaillé à l'organisation d'un pool de bluets au Lac St-Jean, sur la même base que le pool des dindes de Charlevoix: c'est-à-dire:—contrats de livraison entre les producteurs et la Coopérative Fédérée, classification rigoureuse, recettes totales de la vente laquelle peut durer trois mois—réparties à un prix uniforme par unité, de produit, entre chaque producteur, dans chaque classe, moins les dépenses.

Ici encore l'organisation a été faite sans trop de difficultés. Une vingtaine de paroisses sont entrées dans le mouvement et les résultats, bien qu'ils ne soient pas encore connus définitivement, semblent devoir être satisfaisants pour une première année.

Le tout humblement soumis,

J.-BTE CLOUTIER,
Inspecteur des Coopératives.

Québec, 15 septembre 1926.

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

L'Hon. J.-ED. CARON,
Ministère de l'Agriculture,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel de la Coopérative Fédérée de Québec, pour l'année finissant le 31 décembre 1926.5

Le champ d'action de la Coopérative Fédérée s'agrandit d'une façon remarquable chaque année; nous en avons la preuve par l'augmentation constante du chiffre d'affaires de même que par l'augmentation du nombre des cultivateurs qui font affaires avec elle.

Nos propagandistes ont continué, pendant l'année écoulée, leur travail d'affiliation de coopératives locales à la Fédérée. Nous avons déjà quarante-deux coopératives locales d'affiliées, dont les noms suivent:

Coopérative de	St-Augustin	Comté	Portneuf
" " Knowlton	"	Brome	
" " St-Eugène-de-Grantham	"	Drummond	
" " L'Assomption	"	L'Assomption	
" " Vaucluse	"	L'Assomption	
" " Ste-Marie-Salomée	"	Montcalm	
" " St-Nazaire-d'Acton	"	Bagot	
" " St-Cœur-de-Marie	"	Lac St-Jean	
" " St-Joseph-d'Alma	"	" "	
" " Roberval	"	" "	
" " St-Méthode	"	" "	
" " St-Prime	"	" "	
" " Albanel	"	" "	
" " St-Théodore-d'Acton	"	Bagot	
" " Gentilly	"	Nicolet	
" " Béancour	"	Nicolet	
" " St-Aimé	"	Richelieu	
" " St-Jacques-l'Achigan	"	Montcalm	
" " St-Narcisse	"	Champlain	
" " St-Justin	"	Maskinongé	
" " East Broughton	"	Beauce	
" " St-Côme	"	Beauce	
" " St-Casimir	"	Portneuf	
" " St-Prosper	"	Dorchester	
" " St-Edouard	"	Lotbinière	

Coopérative de	St-Louis	Comté	Lotbinière
"	Ste-Anne-de-la-Pérade	"	Champlain
"	St-Henri-de-Taillon	"	Lac St-Jean
"	St-Martin	"	Beauce
"	St-Louis-Nazaire	"	Chicoutimi
"	Ste-Anne	"	Chicoutimi
"	Ste-Germaine	"	Dorchester
"	St-Célestin	"	Nicolet
"	St-Amédée-de-Péribonka	"	Lac St-Jean
"	Mansonville	"	Brome
"	St-Octave	"	Matane
"	St-Eloi	"	Témiscouata
"	Papineauville	"	Papineau
"	St-Gédéon	"	Lac St-Jean
"	St-Etienne-des-Grés	"	St-Maurice
"	St-Wenceslas	"	Nicolet
"	St-Félix-de-Valois	"	Joliette

Ces coopératives sont visitées régulièrement par nos propagandistes dans le but d'aider le gérant, soit dans l'organisation de diverses expéditions à la Fédérée ou encore à le guider dans son travail de bureau, comptabilité, etc.

Plusieurs autres paroisses ont demandé l'aide de nos propagandistes pour organiser ou affilier de nouvelles coopératives locales. Nous répondrons sûrement à ces demandes dès qu'il y aura possibilité; pour le moment, nous travaillons à assurer le bon fonctionnement des coopératives locales déjà affiliées.

DÉPARTEMENT DU BEURRE ET DU FROMAGE

Ce département est, sans contredit, le plus important de la Coopérative; aussi, lui accorde-t-on toute l'attention qu'il mérite.

La Coopérative Fédérée s'est choisie, l'an dernier, des représentants en France, en Angleterre, en Belgique et en Italie. Sa réputation commerciale a pris une grande extension et, comme résultat pratique, la demande de nos produits a été très active. Le marché anglais apprécie de plus en plus la qualité du fromage de la province de Québec, et nous sommes de plus en plus confiants qu'avec le concours des fabricants, la qualité de nos produits laitiers rivalisera bientôt et facilement avec celle des produits étrangers et, par le fait même, nous obtiendrons des prix plus avantageux.

Il a été expédié et classifié à Montréal, pendant l'année 1925, 355,867 boîtes de beurre pasteurisé et non pasteurisé. Sur ce nombre, 121,040 boîtes ont été reçues par la Coopérative Fédérée, soit environ 35% du beurre classifié.

La Coopérative a reçu, en outre, 260,236 boîtes de fromage blanc et coloré, soit une augmentation de 20% sur l'année précédente. Il a été expédié à Montréal, pendant l'année 1925, 584,098 boîtes de fromage contre 469,863 en

1924. La Coopérative Fédérée a donc reçu, cette année, environ 45% du fromage classifié.

La Coopérative accuse une légère diminution dans la réception du beurre, mais, par contre, une augmentation assez considérable a été enregistrée dans la réception du fromage. Vu les hauts prix payés, la fabrication du fromage a été plus avantageuse et par conséquent plus forte dans le cours de la saison.

Une amélioration sensible est à noter dans la classification du beurre, surtout dans la qualité du beurre pasteurisé.

851 fabriques ont consigné leurs produits à la Coopérative, dont 461 fabriques de fromage, 338 fabriques de beurre et 52 fabriques combinées. Sur ce nombre de fabriques, 123 fabriques ont consigné du beurre pasteurisé.

Les fabriques qui ont fabriqué du beurre pasteurisé ont obtenu 1c de plus la livre que le beurre No 1 de qualité non pasteurisé.

Les fabriques qui sont en état de faire la pasteurisation devraient se mettre à l'œuvre dès le début de la nouvelle saison, se munir d'un pasteurisateur afin de profiter de cet avantage et de mettre sur les marchés, comme les autres pays rivaux, une qualité de beurre pasteurisé qui serait de nature à faire la bonne renommée de notre beurre canadien sur les marchés étrangers.

La Coopérative Fédérée, toujours dans le but d'améliorer notre beurre et notre fromage, a tenu un concours pour les fabricants. Elle a distribué en primes, aux fabricants, une somme totale d'environ \$6,800.00.

Chaque boîte de fromage exportée en Angleterre, ou dans d'autres pays étrangers, a été encerclée d'un fil de fer. Au-delà de \$8,000.00 ont été dépensées à cette fin. Aussi, le fromage de la Coopérative est arrivé à destination dans les meilleures conditions possibles.

ANIMAUX VIVANTS

Comme par les années passées, la Coopérative a fait toute la propagande possible chez les cultivateurs pour augmenter les consignations des différents produits. Des commentaires sur le marché ont été adressés régulièrement à nos expéditeurs, coopératives locales affiliées, agronomes, etc. Nous avons, de ce fait, tenu les cultivateurs au courant des conditions des marchés et évité l'expédition d'une trop grande quantité de produits à certains moments, ce qui aurait pu causer une baisse subite des prix.

A notre satisfaction, nous avons remarqué une forte amélioration dans la qualité des agneaux et des porcs que nous avons manipulés l'année dernière. Avec cette amélioration sur les agneaux, nous avons augmenté la compétition des acheteurs à un tel point que les maisons de Toronto, à qui nous vendions les années passées, par téléphone et correspondance, ont envoyé des acheteurs sur notre marché, ce qui nous a permis de faire des ventes beaucoup plus rapidement et réduire les dépenses.

Pour ce qui concerne le département des animaux vivants, nous avons une augmentation de 2,177 têtes sur 1924, soit 8.70%. Nous attribuons une bonne partie de cette augmentation au travail fait à la campagne par notre département de propagande.

Nous avons assisté pratiquement à toutes les expositions d'agneaux de la Province et où nous n'avons pu obtenir des consignations, nous avons fait notre possible pour acheter les agneaux. Dans le cas où nous n'avons pas eu les agneaux, c'est parce que le prix était trop élevé pour nous, et, dans chaque cas, où les agneaux ont été adjugés aux commerçants, ces acheteurs ne les ont pas eus en bas du prix du marché. Notre présence à ces expositions a certainement contribué à faire gagner aux cultivateurs une somme d'argent considérable, non seulement à nos expéditeurs, mais pratiquement à tous ceux qui avaient des agneaux à vendre.

Nous tenons à faire remarquer que nous avons reçu plus de porcs en 1925 qu'en 1924, venant des cercles des jeunes éleveurs. Les résultats obtenus avec ces consignations, en 1925, nous font espérer une forte augmentation pour l'année en cours.

Les expéditions de volailles ont aussi augmenté dans une proportion de 5%, comparée avec l'année 1924. C'est là une preuve de satisfaction chez les membres de la Coopérative, car si l'on remonte à l'année 1923, nous constatons, cette année, une augmentation de 25% dans les expéditions.

VENTES A LA VILLE (produits de la ferme)

Ce département s'est occupé cette année, et avec succès, de nouvelles lignes, principalement de la vente des conserves alimentaires: bluets, tomates, fèves, blé-d'Inde, etc.

La récolte des bluets pour certaines régions de la Province est d'une importance capitale si l'on considère que cette récolte est un bénéfice net, n'exigeant aucun travail de culture; il suffit de les cueillir et de les mettre en conserves.

Sept chars contenant chacun 900 caisses de bluets en conserves, provenant du Lac St-Jean et du Saguenay, ont été expédiés aux Etats-Unis et vendus sur les marchés de Boston et de Chicago. Les acheteurs ont été satisfaits de la qualité de cette marchandise au point que déjà nous recevons des commandes pour les récoltes futures.

Cette année, six nouvelles fabriques de conserves ont été construites aux endroits suivants: Verchères, comté de Verchères; Saint-Césaire, comté de Rouville; Saint-François-du-Lac, comté d'Yamaska; Saint-Guillaume-d'Upton, comté d'Yamaska; N.-D.-de-Pierreville, comté d'Yamaska; Sainte-Marie-Salomée, comté de Montcalm.

Les gérants de ces coopératives ou compagnies de conserves alimentaires ayant compris que leurs intérêts étaient de ne pas se faire de compétition entre eux, ont confié à la Coopérative Fédérée la vente de leurs produits.

Les avantages qui ressortent d'une telle organisation sont les suivants:

1. Achats en coopération de caisses à expédition;
2. Achats en coopération de boîtes à conserves;
3. Impression en coopération des étiquettes uniformes pour toutes les fabriques, d'où réduction du coût d'impression.

Enfin, ces conserves sont vendues par une organisation centrale, sous une marque de commerce uniforme avec cependant un système d'identification pour chacune des fabriques ci-haut mentionnées.

La Coopérative Fédérée reçoit de grandes quantités d'œufs frais, lesquels sont classés rigoureusement d'après la loi fédérale; ceci a valu à notre société d'avoir une clientèle de consommateurs tellement nombreuse que les réceptions des cultivateurs de la province de Québec ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes.

Depuis quelques années, la Coopérative Fédérée s'est engagée par contrat à faire la vente du miel de la Fédération Apicole appelée aujourd'hui "L'Association des Producteurs de Miel de Québec." Au 31 décembre 1925, les membres de cette association ont déjà consigné à la Coopérative Fédérée au-delà de 200,000 livres de miel, récolte de l'année. Nous sommes convaincus que le mode de vente adopté par l'Association des Producteurs de Miel de Québec est le plus économique et le moyen le plus sûr d'alimenter régulièrement le marché, sans cependant l'encombrer.

Comme pour le miel, la Coopérative Fédérée a entrepris, par contrat, la vente du sucre et du sirop d'érable des membres de l'association des producteurs de sucre d'érable de la province de Québec. De cette association, nous avons reçu au delà de 100,000 livres de sucre. 30,000 livres de sucre et 50 gallons de sirop ont été expédiés sur le marché anglais; aussi des quantités assez considérables ont été expédiées sur le marché américain. Les prix obtenus pour les premières réceptions de sucre d'érable ont atteint au delà de 20c la livre.

La Coopérative Fédérée distribue sur le marché de Montréal les choux de Siam "Sainte-Foy". Ces choux de Siam ont pratiquement une marque de commerce sur le marché de Montréal; ils sont d'une qualité tout à fait spéciale pour la table.

Cette année, nous avons obtenu jusqu'à \$21.00 la tonne, F.A.B. Montréal, expédition en grenier par char complet. Malheureusement on ne surveille pas suffisamment la classification au point de chargement; le manque d'uniformité est parfois une cause de déception tant pour nous que pour nos acheteurs.

VENTES A LA CAMPAGNE

Disons d'abord que le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté, en 1925, pour les marchandises suivantes: peintures préparées, blanc de plomb, huile de lin, gazoline, pétrole, huiles gasses, graisse, formaline, etc.

Il y a cependant à noter une diminution pour les engrains alimentaires, laquelle est attribuée aux prix élevés, et surtout à la rareté qui s'est fait sentir à l'automne 1925. Cette rareté nous a empêchés de livrer toute la quantité d'engrais qui nous était demandée.

En raison de la situation difficile pour les engrais alimentaires, nous n'avons pas pu, comme par les années passées, accepter de commandes pour expéditions échelonnées de l'automne au printemps suivant. Le manque d'exportation de farine a mis les meuniers dans l'impossibilité d'accorder aucun contrat pour des expéditions futures, ni de garantir aucun prix, ne sachant pas s'ils pourraient livrer. La situation ne s'est guère améliorée, et les engrais sont toujours rares.

Un point important, qu'il faut noter avec satisfaction, c'est que, malgré ces conditions anormales, nous avons réussi à faire épargner, à ceux qui nous ont donné des instructions d'expédier au cours du mois de décembre, \$2.00 à \$3.00 par tonne sur les engrais et 25c à 50c par sac sur les farines à pain.

PÉCHERIES DE GASPÉ

Nous avons en tout neuf coopératives de pêcheurs, dont huit pour la pêche de la morue et du maquereau et une s'occupant de la pêche du saumon, de l'éperlan, du homard et de la plie. Le total des différentes sortes de poissons reçus et vendus est de: 1,145,010 lbs ainsi que 4,003 gallons d'huile de foie de morue et de 352 gallons d'escalopes, réparti comme suit:

(a) Morue séchée	949,930 lbs
(b) Saumon frais	171,822 "
(c) Eperlan.....	7,498 "
(d) Homard	4,391 "
(e) Plie	2,307 "
(f) Morue verte	7,050 "
(g) Maquereau salé.....	400 "
(h) Maquereau frais.....	987 "
(i) Morue fraîche.....	625 "

Avant l'établissement de coopératives, les pêcheurs recevaient, pour leur morue séchée, \$5.00 à \$6.00 le quintal et on ne leur allouait absolument rien pour les rebuts. Aujourd'hui, par l'entremise de leurs coopératives, les pêcheurs reçoivent, pour leur morue, de \$9.30 à \$10.90 le quintal. Ils reçoivent pour le saumon frais 12½c la livre, lorsqu'on leur payait, autrefois, .07½c à .08c.

Si nous comparons l'année 1925 avec l'année 1924, la Coopérative Fédérée a un excédent de ventes de poisson de 629,619 lbs, 3,803 gallons d'huile de foie de morue et 352 gallons d'escalopes.

Nous ne saurions trop insister sur la centralisation de nos pêcheurs; la construction de hangars à chacune des coopératives est absolument nécessaire

afin d'obtenir une meilleure classification et un produit uniforme tout en simplifiant le travail. Des démarches seront faites sous peu afin que ces hangars soient construits au printemps de l'année 1926.

SUCCURSALES ET ENTREPÔTS

Entrepôt de Ste-Rosalie Jct (grains de semences)

L'état progressif des affaires de ce département de la Coopérative s'accroît d'année en année.

Ainsi, en 1922, le chiffre d'affaires était de \$159,855.83
En 1923, de " " 175,254.54
En 1924, de " " 257,816.88
En 1925, de " " 261,582.73

Cette augmentation graduelle est due à l'aide des associations agricoles et à l'appréciation des cultivateurs pour les nombreux avantages qu'ils retirent de l'achat en coopération.

En vertu de l'entente prise en 1924 avec le Conseil Provincial des Semences pour le nettoyage et la vente des graines fourragères récoltées dans la Province, nous avons écoulé, à leur grande satisfaction, la récolte de plusieurs producteurs.

En 1925, il a été vendu, 4,600 tonnes d'engrais chimiques comparativement à 4,075 tonnes en 1924, soit une augmentation de 525 tonnes. Cette augmentation aurait été encore plus considérable si la rareté et les prix excessifs n'avaient rendu l'importation des Phosphates Thomas presque nulle.

L'outillage, dont nos entrepôts sont pourvus, nous permet de mettre sur le marché des semences de qualité supérieure. Toutefois, la préparation que nous leur faisons subir entraîne des dépenses assez considérables qui en augmentent le coût de revient. Néanmoins, malgré ces dépenses, nous avons fixé des prix de vente aussi bas que ceux de nos compétiteurs, faisant ainsi disparaître les critiques qui se faisaient autrefois sur ce sujet. Tout de même, avec les profits réalisés dans nos autres activités, l'année 1925 se clôt avec un profit net de \$3,430.95.

ENTREPÔT DE QUÉBEC

Étant bien située et mieux aménagée que n'importe quelle maison de Québec pour manipuler les produits que les cultivateurs lui consignent, la Coopérative est devenue leur maison de confiance.

Un grand nombre de cultivateurs nous font des consignations. De tous côtés, et sur une distance de 30 à 40 milles, des trucks automobiles nous amènent leurs produits.

Au cours de 1924, nous avions reçu pour \$61,445.36 de lards, agneaux et veaux; en 1925, nous en avons reçus pour \$167,483.29. Inutile de vous dire

que l'esprit de critique et de défiance à notre égard qui régnait chez la classe agricole des environs, à notre arrivée, a presque complètement disparu.

Plusieurs cercles nous consignent régulièrement leurs œufs. La quantité d'œufs reçus en consignation au cours de l'année a triplé. Enfin, en 1924, nous recevions 9845 boîtes de beurre, alors qu'en 1925, nous en avons reçues 12,283.

Notre succursale bouclait son bilan de l'année 1923 avec une perte de \$7,054.45. Après un changement radical fait dans la direction locale, l'année 1925 se termine avec un bénéfice de \$3,075.46, contre un bénéfice net de \$1,330.68 en 1924. Bref, nous sommes convaincus que la succursale de Québec est maintenant sur une base solide et que, malgré la compétition qu'elle a à subir de la part de certains commerçants, elle continuera à marcher de l'avant.

ABATTOIR DE PRINCEVILLE

Le montant total des ventes, à l'abattoir de Princeville, a été de \$226,170.18, soit une augmentation d'une vingtaine de mille piastres sur l'année précédente.

La demande qui s'accroît toujours pour les viandes fumées nous fait croire qu'il est possible d'en produire avec avantage une plus grande quantité. Nous avons ajouté la fabrication des saucissons, saucisses, etc., qui a donné jusqu'ici des résultats appréciables.

D'une manière générale, cette succursale de la Coopérative Fédérée reçoit l'encouragement tant des cultivateurs qui lui confient leurs produits que des bouchers et épiciers locaux qui viennent s'approvisionner chaque semaine, d'assez fortes quantités de viandes et de beurre.

LAITERIE DE LA COOPÉRATIVE

La Laiterie de la Coopérative Fédérée a manipulé en 1925, 222,419 gallons de lait, 2,000 gallons de crème distribués à domicile pour la majeure partie.

Elle a vendu, en même temps qu'elle faisait la distribution du lait et de la crème, 26,000 lbs de beurre et 16,500 douzaines d'œufs.

Le travail fait par la Laiterie de la Coopérative est surtout un travail d'éducation chez les patrons laitiers qui reçoivent constamment des conseils au sujet de la traite des vaches, propreté, etc., et sur la façon de conserver le lait avant l'expédition dans les villes.

La Laiterie de la Coopérative Fédérée, qui distribue un lait strictement pur, compte aujourd'hui au delà de 2,500 clients qui ont reconnu la qualité exceptionnelle du lait qu'elle distribue.

Il y aurait un travail énorme de propagande à faire vis-à-vis le consommateur dans le but de l'amener à acheter avant tout un lait strictement pur. La

Laiterie de la Coopérative Fédérée fait beaucoup dans ce sens, ce qui lui amène de jour en jour de nouveaux clients.

HÉBERTVILLE STATION

Le chiffre d'affaires de cette succursale, comparé avec celui de l'année 1924, a augmenté, cette année, de 100%.

Il faut noter que le gérant de cette succursale, en outre de la propagande qu'il a faite chez les cultivateurs de son district, en général, s'est occupé également de l'affiliation, à la Fédérée, de quatre nouvelles coopératives qui ont contribué considérablement à augmenter le chiffre d'affaires de la dite succursale.

La présence d'un représentant de la Coopérative Fédérée dans cette région du Lac St-Jean contribue également à l'augmentation du chiffre d'affaires du bureau-chef. Ainsi, les expéditions de fromage, venant des diverses fabriques de ce district, peuvent être régulièrement suivies et les cultivateurs sont en mesure d'obtenir rapidement toutes les informations qu'ils peuvent désirer au sujet des conditions du marché, ainsi que pour l'emballage et la préparation de leurs produits.

ST-FÉLICIEN

La Coopérative Fédérée a manipulé, cette année, dans ce district, des marchandises pour une valeur d'eau de là de \$40,000., soit en vente de grains et graines de semence, engrains chimiques, engrains alimentaires, boîtes à fromage, etc., ou en consignations qu'elle a reçues et consistant en agneaux vivants, volailles, veaux, etc.

A cet endroit, comme à Hébertville-Station d'ailleurs, notre gérant s'est occupé de l'affiliation des coopératives locales et de la surveillance des coopératives déjà affiliées.

Les fabriques de fromage ont également reçu une attention toute spéciale de la part de notre gérant et nous sommes heureux de constater que la presque totalité des fabriques de cette région ont expédié régulièrement toute leur fabrication à la Coopérative Fédérée.

WATERLOO

La Coopérative Fédérée s'occupe surtout, à cet endroit, de la distribution d'engrais alimentaires.

Le chiffre des opérations de cette succursale s'est élevé, cette année, à \$131,398,52, soit une augmentation d'au-delà de \$15,000.00 sur les opérations de l'année 1924.

Grâce à son pouvoir d'achat la Coopérative Fédérée peut fournir les engrais alimentaires à un prix relativement avantageux; c'est ce qui explique l'augmentation constante des affaires de cette succursale.

SAINTE-GEOORGES DE BEAUCE

La Coopérative a, à cet endroit, non pas un entrepôt, mais un bureau de renseignements pour les cultivateurs du district.

Comme résultat du bon travail de son représentant, la Coopérative Fédérée a vendu dans ce district, cette année, dix-huit chars d'engrais alimentaires, vingt-trois chars d'engrais chimiques ainsi qu'une bonne quantité des diverses lignes qu'elle distribue. Notons, en passant, qu'elle a vendu des grains de semence, fournitures de fabriques, broche, tôles, etc., pour un montant de \$25,000.

La Coopérative a également reçu des consignations d'agneaux, de porcs, de volailles, chevreuils et de sucre d'érable dont le total se chiffre à audelà de \$50,000.

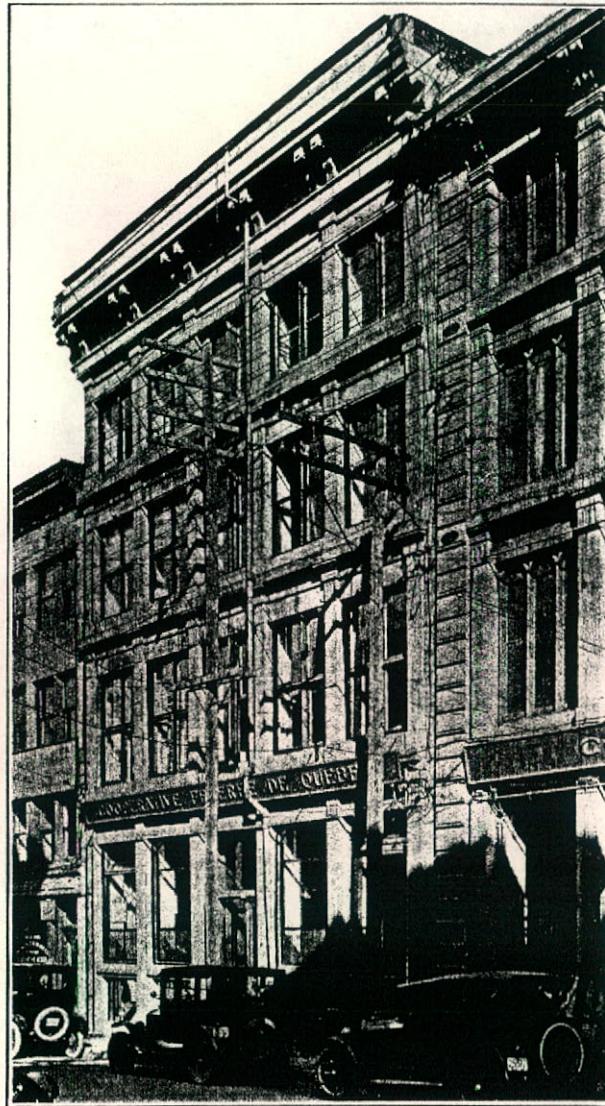
Bref, le chiffre d'affaires que nous avons fait dans ce district est de \$109,- 919.00.

Le représentant de la Coopérative a pris une part active dans l'organisation des expositions d'agneaux et dans l'affiliation, à la Fédérée, de deux nouvelles coopératives locales. Il a également visité régulièrement une quarantaine de fabriques de produits qui ont expédié à la Coopérative pendant toute la saison de fabrication.

AGENT COMMERCIAL A LONDRES

Nous avons été heureux, cette année, de bénéficier des services de Monsieur Chas.-A. Harrison que le Gouvernement a bien voulu nommer agent commercial de cette province à Londres. Cette nomination, nous en sommes convaincus, a été bien accueillie par tout le commerce en général. Pour notre part, nous avons utilisé les services de Monsieur Harrison dans le but de faire connaître les divers produits que nous pouvons exporter sur le marché anglais. Nous avons, de ce fait, réussi à exporter une bonne partie de notre miel blanc, des bluets, du sucre et du sirop d'érable. Nous avons également exporté une certaine quantité de beurre portant notre marque "FÉDÉRÉE". Ce dernier produit a été très apprécié par les acheteurs anglais, et si l'on en croit les rapports de l'agent commercial à ce sujet, nous aurons, au cours de l'année 1926, de fortes commandes pour notre beurre "FÉDÉRÉE".

J'annexe au présent rapport le bilan de la Coopérative Fédérée, au 31 décembre 1925, qui vous démontrera que la situation financière de notre société



Bureau-chef de la Coopérative Fédérée de Québec, 114 rue St-Paul est, Montréal.



Succursale de la Coopérative Fédérée de Québec, 38-40 Place du Marché Champlain, Québec.

est de plus en plus florissante. Je fais suivre ce bilan d'un tableau comparatif des quantités des divers produits manipulés durant les années 1924 et 1925.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans vous offrir, en mon nom personnel, et au nom de tous nos sociétaires, un sincère merci pour l'encouragement et l'appui que vous ne cessez d'accorder à notre société par l'entremise de votre Ministère. C'est un actif précieux pour nous et toute la classe agricole de la Province en retire de grands avantages qui vous donnent un titre de plus à son entière reconnaissance.

Le tout humblement soumis,

J.-ARTHUR PAQUET,
Président, Conseil Exécutif.

* * *

QUANTITÉS DES PRINCIPAUX PRODUITS REÇUS PAR LA COOPÉRATIVE
FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

	En 1924	En 1925
Beurre.....	175,467 boîtes	121,040 boîtes
Fromage.....	218,147 boîtes	260,236 boîtes -
Oeufs.....	477,820 doz.	277,020 doz.
Choux de Siam.....	684,924 lbs	159,917 lbs
Animaux vivants.....	23,713 têtes	24,890 têtes
Volailles vivantes et abattues.....	543,376 lbs	590,277 lbs
Veaux.....	2,284 têtes	2,741 têtes
Agneaux abattus.....	866 têtes	856 têtes
Lards (carcasses).....	3,791 têtes	3,643 têtes
Viandes préparées.....	98,294 lbs	277,387 lbs
Peaux.....	1,125 peaux	1,090 peaux
Miel.....	127,533 lbs	192,049 lbs
Poisson.....	463,081 lbs	1,145,010 lbs
Sucre d'érable.....	45,462 lbs	125,218 lbs
Sirop d'érable.....	2,840 gallons	2,728 gallons
Grains (vendus).....	26,126,700 lbs	14,831,900 lbs
Patates.....	960,808 lbs	867,621 lbs
Conserves (tomates, fèves, blé d'Inde, etc.).....		19,856 doz.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925

ACTIF

Courant

En caisse et en banque.....	\$ 83,117.25
Débiteurs—Comptes recevables.....	308,052.55
Billets recevables.....	24,754.17
Actionnaires—Soldes de souscriptions.....	58,778.14
Inventaire—Marchandises.....	506,743.44
Dépôts et placements.....	657.62
	<hr/>
	\$ 982,103.17

<i>Immobilisé</i>	
Immeubles.....	291,080.73
Ameublement, machines, outillage.....	94,981.20
Automobiles, chevaux, voitures.....	20,242.45
	406,304.38
Dépenses différées—Assurances à courir, papeterie, etc.....	12,980.13
Enregistrement de marques.....	35,038.41
	\$1,436,426.09

PASSIF

<i>Courant</i>	
Créanciers.....	224,203.56
Billets payables.....	12,100.00
Emprunts—Banque Canadienne Nationale.....	585,224.23
	821,527.79
Hypothèques sur immeubles.....	41,000.00
Emprunt à long terme.....	45,000.00
	86,000.00
Réserves (Générale.....	171,935.82
(Spéciale.....	17,239.39
	189,175.21
En suspens—Succursale de Princeville.....	4,160.50
Capital-actions souscrit.....	304,550.00
Profits et pertes—Solde-surplus, le 31 décembre 1925.....	31,012.59
	\$1,436,426.09

Vérifié et certifié conforme aux livres du bureau-chef, à Montréal, et de la Laiterie, ainsi qu'aux bilans des succursales de Québec, Ste-Rosalie, Princeville, Hébertville, Waterloo et St-Félicien.

VICTOR PELLETIER,
L.A.
Vérificateur.

Montréal, le 23 janvier 1926.

ÉTAT FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ CO-OPÉRATIVE AGRICOLE DE LA VALLÉE D'YAMASKA

AU 31 DÉCEMBRE 1925

ACTIF :

Capital racheté.....	\$ 8,350.00
Actionnaires.....	45,100.00
Caisse,.....	49,251.37
<i>Argent en banque</i>	
Billets recevables.....	5,038.10
Immeuble.....	29,449.11
Ameublement et outillage.....	6,025.69
Comptes recevables.....	20,652.55
<i>Comptes non encore dus.</i>	
Combustible.....	659.54
<i>Charbon en main.</i>	
Marchandises diverses	517.48
<i>Papier et Clous.</i>	
Boîtes 1924.....	4,000.000
<i>Boîtes non utilisées.</i>	
Placements,.....	6,150.00
<i>Bons de la Victoire.</i>	
Récolte 1924.....	16,744.10
Inventaire à date	\$191,937.94

Actif total..... \$191,937.94

PASSIF :

Capital souscrit.....	\$ 45,100.00
Capital payé.....	41,893.50
Billets payables.....	1,941.12
Prêts hypothécaires.....	3,200.00
<i>Hypothèque due au Gouvernement</i>	
Fonds de Réserve.....	22,659.17
<i>Appartenant aux Actionnaires.</i>	
Fonds de Réserve.....	
<i>Spécial A.....</i>	28,540.38

